

Hong Kong, Région administrative spéciale RAS.

1er et 2ème rapports annuels

1999/2009(COS) - 08/01/1999 - Document de base non législatif

OBJECTIF : établir un premier rapport de suivi sur l'évolution d'Hong Kong depuis l'intégration de cette région dans la Chine. CONTENU : L'approche "un pays, deux systèmes" est un élément majeur de la stabilité, de la liberté et de la prospérité de Hong Kong depuis le retour de la souveraineté chinoise sur ce territoire. Après un an, elle s'avère déjà être une formule praticable, qui mérite le soutien sans réserve de l'Union et des autres partenaires. La passation de pouvoir elle-même s'est déroulée en douceur et les autorités tant d'Hong Kong que de Pékin l'ont assurée en montrant leur détermination à faire fonctionner efficacement et clairement la division des responsabilités entre elles. Au cours des premiers mois d'existence de la RAS, toute nouvelle loi, affaire juridique ou tout acte du gouvernement a été soigneusement examiné par les militants des droits civils, les politiciens de l'opposition, les media et le grand public en vue d'y déceler toute menace potentielle pour l'autonomie d'Hong Kong. Certains cas isolés ont suscité des questions sur l'engagement des autorités de la RAS à maintenir cette autonomie. Mais la possibilité d'un examen aussi scrupuleux de la politique est, selon ce document, un signe attestant que le peuple et les institutions de Hong Kong sont désireux de veiller au développement positif du territoire d'Hong Kong. En ce qui concerne l'examen de l'évolution de la RAS par la Commission européenne depuis la passation de pouvoir, il n'y a pas lieu de déceler un véritable infléchissement de la politique vers des pratiques plus restrictives. Le crise financière asiatique qui a frappé durement la forte confiance dans la croissance et dans les affaires qui caractérisait l'économie d'Hong Kong, a perturbé durablement l'économie locale. Mais son adhésion stricte aux principes de la transparence et de contrôle monétaire sont des signes encourageants de la volonté de sortir positivement de la crise. Quant au mode de gouvernement de la RAS, même s'il est largement lié à la tutelle chinoise, il bénéficie encore d'une autonomie relative. Si le gouvernement de la RAS respecte scrupuleusement les principes d'une réglementation saine et d'un commerce ouvert respectant les normes internationalement admises, la confiance des marchés ne devrait pas tarder à réapparaître après la crise. De même, sur le plan des libertés fondamentales, un haut degré de liberté a été maintenu et aucune violation des droits de l'homme n'est à déplorer. La Commission continuera à surveiller les événements dans la RAS de Hong Kong avec la certitude qu'une implication stricte de la formule "un pays, deux systèmes" est la clé de sa prospérité durable et du bien-être de ses citoyens. Le rapport attend tout particulièrement l'introduction du suffrage universel qui garantira l'engagement sans faille de la RAS dans le processus démocratique. Les élections de mai 1998, bien que limitées quant au degré d'ouverture du vote, ont été à cet égard une pas positif sur la voie de la démocratie universelle prévue par la loi fondamentale. En conclusion, si la RAS continue d'appliquer scrupuleusement les principes de libertés politiques et sociales de la loi fondamentale et les principes économiques qui ont toujours été à la base du développement d'Hong Kong, la stabilité de cette région devrait être assurée.